

> Date & Lieu

Vendredi 13 octobre 2017
de 8h30 à 10h30, à **Lyon**
REF. 13-B

> Public

Experts immobiliers, experts fonciers, experts judiciaires, notaires, clerks, géomètres-experts, avocats spécialisés, cadres des collectivités locales et territoriales, directeurs immobiliers, investisseurs et gestionnaires immobiliers, administrateurs de biens, ...

> Prérequis

Professionnels en activité.

> Intervenant

Thierry DOURDET, directeur général – Bureaux & Valorisation chez Pitch Promotion

> Suivi pédagogique

Journée de perfectionnement sans évaluation.

- Questionnaire d'attente avant la formation, afin de permettre l'adaptation de l'intervention.
- Questionnaire de satisfaction.
- Questionnaire post-formation de suivi des acquis, en ligne, quelques semaines après la formation.

> Renseignements et inscriptions

Votre interlocutrice :

Alexandra - 04 72 49 79 11
alexandra.martin@edilaix.com
Cert. AFNOR n° 2017/75773.01
pour les formations courtes

Habilitations CSN & CNB,
nous consulter.

Conditions générales de ventes
accessibles sur www.mei.fr

> Présentation

Reconstruire la ville sur la ville : une disposition émergente des dispositions d'urbanisme. Cet atelier aidera à comprendre et maîtriser les composantes de l'évaluation des immeubles dans le cadre d'un changement de destination conduit par les évolutions des marchés immobiliers.

> Objectifs

- **Anticiper l'évolution des marchés immobiliers**
- **Être à jour des nouvelles règles d'urbanisme**
- **Maîtriser les composantes de l'évaluation en cas changement de destination.**

> Plan d'intervention

I - État du Parc Immobilier Tertiaire

- Constats
- Transformation de bureaux en logements

II - Création de valeur

- Raison de la vacance locative et/ou de son obsolescence
- Identification des biens ayant un véritable potentiel de valorisation
- Pourquoi choisir la restructuration d'un immeuble
- Stratégie des propriétaires

III- Contraintes et caractéristiques

- L'actif dans son contexte urbain
- L'actif dans son marché immobilier et économique
- L'actif dans ses contraintes techniques et juridiques
- Les contraintes et caractéristiques liées à l'usage

IV - Bilan Promoteur face aux changements d'usage et de destination

- L'actif dans ses contraintes financières
- Bureau en bureau
- Bureau en hôtel
- Bureau en logement.

*Tous les ateliers prévoient un temps d'échanges
avec l'intervenant à la fin de l'atelier.*